

Le Parcours



BIENVENUE AU GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY

Tenue correcte exigée.

Merci de respecter l'étiquette

Les jours d'affluence, respectez le tour
conventionnel.

Au départ du trou n°10,
priorité aux joueurs ayant joué
les 9 premiers trous.

Réservation vivement conseillée
les samedis, dimanches et jours
fériés.

Bonne partie.

L'IMPRIMERIE 11016 - WINEIK - 41350 - TEL. 02 54 52 41 00

CARTE DE SCORE



Golf
DU CHATEAU DE CHEVERNY

La Rousselière - 41700 CHEVERNY - FRANCE

Tél. : (33) 02 54 79 24 70

Fax : (33) 02 54 79 25 52

www.golf-cheverny.com - contact@golf-cheverny.com

Nom :

Trou		1	2	3	4	5	6	7	8	9	Aller
Messieurs	Noirs	351	473	180	316	357	379	130	297	442	2925
	Blancs	351	473	180	316	326	379	130	297	429	2881
	Jaunes	321	473	139	290	326	345	130	275	383	2682
Dames	Bleus	321	414	139	290	263	299	130	275	373	2504
	Rouges	240	414	109	234	263	299	106	230	325	2 220

Hcp 4 8 12 14 2 10 18 16 6

Par	4	5	3	4	4	4	3	4	5	36
Score 1										
Score 2										
Score 3										
Score 4										

Joueur : Marqueur :

HCP : Date :

10	11	12	13	14	15	16	17	18	Retour	Total
384	406	200	379	326	470	373	208	503	3 249	6174
345	360	176	379	326	470	373	179	503	3 111	5992
345	360	176	361	290	433	334	144	462	2 905	5587
291	297	119	292	290	367	334	144	396	2 530	5034
291	297	119	292	244	367	288	86	396	2 380	4 600

1 9 11 5 17 15 3 13 7

4	4	3	4	4	5	4	3	5	36	72

BRUT HCP NET

RÈGLES LOCALES

1. Hors limites

- Le practice et la zone déterminée par les piquets blancs à droite du trou n°15 sont hors limites.
- Lorsqu'on joue le trou n° 9, pour raisons de sécurité, la partie du trou n° 1 délimitée par des piquets blancs et/ou un marquage au sol est hors limites.

2. Obstructions inamovibles

Les chemins du parcours sont considérés comme obstructions inamovibles (Règle 24.2)

3. Obstacles d'eau (cas particuliers)

- Trou n° 10, après franchissement de la digue, si d'évidence la balle repose dans l'obstacle d'eau situé sur la gauche du fairway, deux situations peuvent se présenter :
 - vous retrouvez votre balle : application de la règle 26.1.b,
 - vous ne retrouvez pas votre balle : utiliser la dropping zone (DZ) délimitée au début du fairway avec un coup de pénalité.
- Trou n° 17, après une balle dans l'eau, vous pouvez utiliser, avec un coup de pénalité, la dropping zone (DZ) située sur le départ avancé, à droite de la digue. Dans tous les autres cas, application de la règle 26.

4. Bâtiments

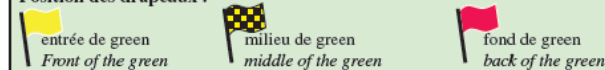
Les bâtiments du Club-House font partie intégrante du terrain.

Pénalité pour infraction aux règles locales : 2 coups

Repères de distances :

- Vert avec 2 bandes blanches = 135m entrée de green
- Vert avec 1 bande blanche = 80m entrée de green
- Disque jaune sur fairway = 100m
- Disque blanc sur fairway = 50m

Position des drapeaux :



PAR 71						
Messieurs	SSS	72,8	71,7	70	67,3	65,1
	Slope	134	134	122	116	112
Dames	SSS	-	-	75,2	71,9	69,5
	Slope	-	-	139	132	118

3 AGENCES IMMOBILIÈRES DE PROXIMITÉ : Achat - Vente - Estimation - Location - Gestion



BLOIS
11, Rue des Orfèvres
02 54 90 40 90

COUR CHEVERNY
2, Place Victor Hugo
02 54 79 21 94

VINEUIL
10, Pl. du 11 novembre
02 54 33 77 65

www.squarehabitat-lemarie.com